



REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
COMMISSION ELECTORALE NATIONALE INDEPENDANTE
CENI

COMMUNIQUE DE PRESSE N° 077/CENI/2023

La Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) constate l'accumulation d'un lot très important des duplicatas de cartes d'électeur non retirés au niveau de ses Antennes et aux points de délivrance établis à cet effet.

Par conséquent, la Centrale Electorale invite et encourage vivement les requérants ayant sollicité le remplacement de leurs cartes d'électeur, à la suite d'une perte de ce document pour le vote ou de son caractère défectueux, de retourner au lieu où ils ont introduit leur demande en vue de retirer les duplicatas déjà été établis.

